

Assurance & Protection
Épargne & Retraite

abeille 
ASSURANCES

Déclaration de performance extra-financière

Juin 2022



Sommaire

3	Édito
4	Qui sommes-nous ?
5	Le groupe AÉMA, activités et entités
6	Notre modèle d'affaires Abeille Assurances
8	Informations relatives au règlement Taxonomie
10	Méthodologie Liste des 12 principaux risques RSE retenus par Abeille Assurances
12	L'intégration des enjeux RSE au coeur de notre stratégie
14	Social / Sociétal
28	Environnement
38	Criminalité financière / Droits de l'Homme
44	Annexes : concordance des risques par entités



Le 30 septembre 2021, le Groupe Aéma a finalisé l'acquisition d'Abeille Assurances. Cette opération d'envergure place Aéma Groupe au 5^e rang des acteurs de l'assurance en France avec 11 millions d'assurés et 14,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Né en janvier 2021 du rapprochement entre Macif et Aésio Mutuelle, Aéma Groupe imagine chaque jour les contours d'un monde plus juste et plus humain en plaçant la prévenance au cœur de la relation avec ses adhérents, sociétaires et entreprises clientes.

L'histoire d'Abeille Assurances s'inscrit dans un héritage ancien, ancré dans les territoires, au service de la communauté et porté par des valeurs fortes telles que la réponse aux besoins des personnes et la qualité du service rendu. Déjà en 1856, au tout début de notre histoire, l'Abeille Bourguignonne, en tant que société d'assurance responsable, avait pour mission de protéger les agriculteurs contre les aléas climatiques, la grêle en l'occurrence. 166 ans plus tard, alors qu'Abeille Assurances intègre un groupe mutualiste et que ces mêmes aléas climatiques s'accroissent année après année, nos valeurs perdurent et animent toujours plus notre compagnie. Que ce soit au travers de ses réseaux de distribution, de ses partenaires et avec l'engagement des collaborateurs, Abeille Assurances agit avec conviction et s'appuie sur ses valeurs d'engagement, de solidarité et de responsabilité pour adapter ses offres de produits et services dans un monde en pleine mutation, au service de ses clients et indirectement de la société.

J'ai été très heureux, le 30 septembre 2021, d'avoir été choisi pour prendre les rênes d'Abeille Assurances et contribuer à bâtir cette nouvelle histoire commune avec Aéma Groupe. Les fondations d'Abeille Assurances sont fortes. Au professionnalisme de ses collaborateurs et distributeurs, s'ajoute un engagement historique sur la durabilité, la responsabilité sociétale et environnementale. Dans un contexte de défis importants tant au niveau sanitaire, géopolitique, social, qu'économique, ces atouts sont essentiels. Mon ambition pour Abeille Assurances, en tant qu'assureur, investisseur, employeur, est d'être à l'écoute et au service de nos parties prenantes et construire une trajectoire de croissance respectueuse de la société et de l'environnement.

Le fait d'appartenir désormais à un Groupe mutualiste français de premier plan est un privilège, une opportunité, mais aussi une responsabilité. Un privilège et une opportunité car, de par notre taille, nous pouvons faire entendre les valeurs qui nous animent et faire évoluer les positions de nos parties prenantes sur les thématiques de durabilité. Une responsabilité car, en tant qu'acteur citoyen, engagé et solidaire, nos actions doivent être à la hauteur de notre histoire, de notre ambition et des attentes de nos clients, partenaires et collaborateurs.

La responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) et ses performances extra-financières en lien avec les thématiques Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) font l'objet depuis quelques années d'une attention de plus en plus grande de la part des citoyens-consommateurs et des gouvernements.

Le présent rapport de Performance Extra-Financière présente la manière dont Abeille Assurances s'organise pour répondre aux différents enjeux que le métier d'assureur et d'investisseur implique sur la RSE. Il décrit les politiques mises en place et les actions menées en 2021. Il met en évidence également les évolutions dans le temps, des réalisations en matière de durabilité, dans une logique d'amélioration continue des engagements d'Abeille Assurances et d'impacts concrets sur la société et l'environnement.

Ce rapport 2022 pour l'année 2021 s'inscrit dans une nouvelle dynamique avec l'intégration dans Aéma Groupe, groupe mutualiste ayant des convictions et des engagements forts en termes de durabilité. Aux côtés de nos principaux actionnaires que sont la Macif et Aésio, notre modèle d'assureur et d'investisseur engagé vise à contribuer à un monde plus juste pour tous et plus soutenable pour notre planète. Cela nous amène à réinventer notre modèle et innover car il est plus que jamais nécessaire de protéger le présent et de garantir notre avenir et celui des générations futures. Tous ensemble, avec les collaborateurs, partenaires et actionnaires d'Abeille Assurances, ce sera notre objectif.

Qui sommes-nous ?

Compagnie majeure de l'assurance en France et forte de ses 170 ans d'expérience, Abeille Assurances anciennement Aviva France dispose d'une gamme étendue de produits et services d'assurance, de protection, d'épargne et de retraite à destination de plus de 3 millions de clients.

Plus d'informations sur [abeille-assurances.fr](https://www.abeille-assurances.fr)

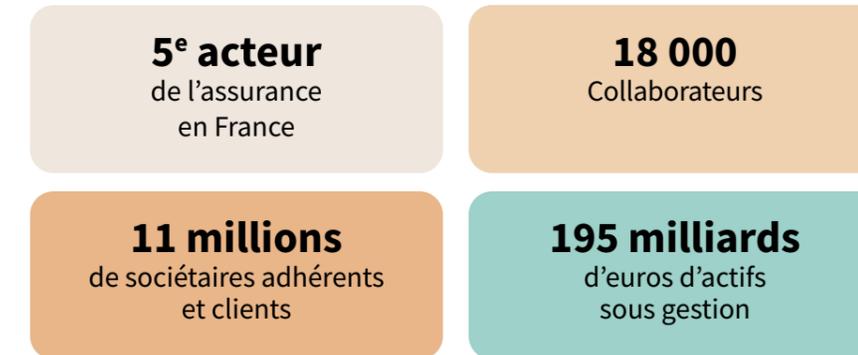
Le 30 septembre 2021, Aviva France a rejoint le groupe mutualiste de protection Aéma Groupe, qui se positionne ainsi dans le Top 5 des acteurs de l'assurance en France avec 11 millions d'assurés couverts et 14,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires. En changeant d'actionnaire, la marque Aviva France devient Abeille Assurances.

Assurance	Protection	Épargne	Retraite
Auto Habitation Assurances professionnelles Emprunteur	Protection de la famille Santé Prévoyance	Assurance vie Gestion financière	Retraite individuelle Retraite collective Épargne salariale

Abeille Assurances met son expertise et son influence d'assureur, d'investisseur, d'employeur, au service de la création d'une société d'acteurs responsables :

- En proposant à ses clients des offres et services responsables
- En agissant pour le climat et le développement durable
- En accompagnant les initiatives à impact positif

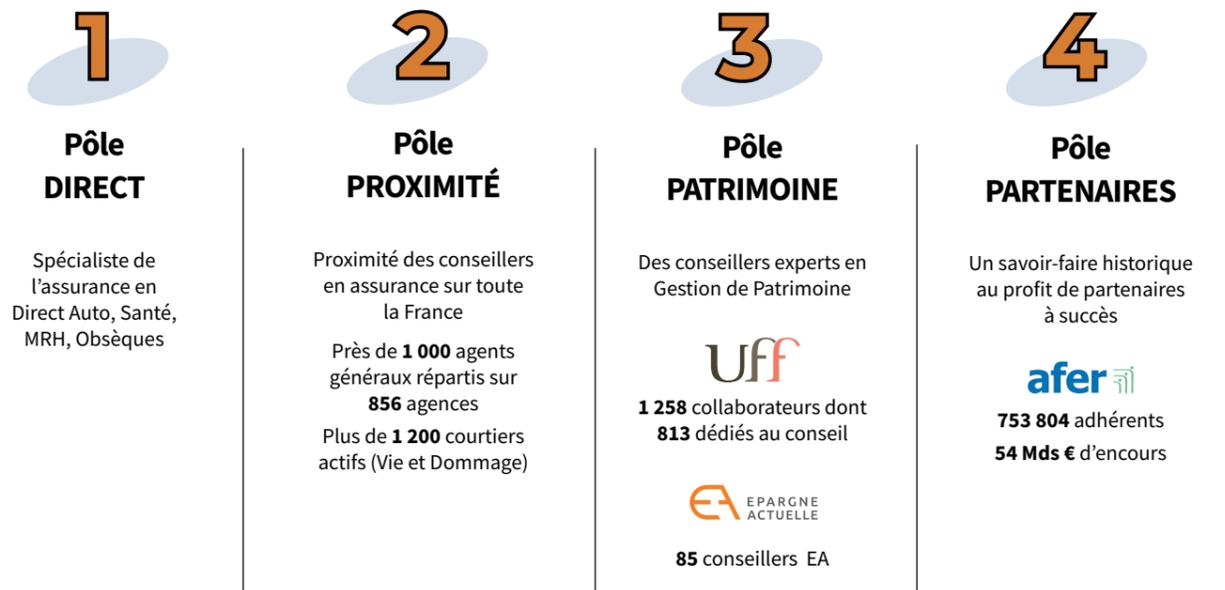
Le Groupe Aéma, activités et entités



Abeille Assurances



Les principales activités :



Notre modèle d'affaires Abeille Assurances

Nos ressources

▶ Capital financier

Nous nous appuyons sur nos capitaux propres issus de notre actionnariat et de la production de valeur annuelle que nous réalisons à travers nos activités.

- Fonds propres consolidés (part du groupe) : **2 119 M€**

▶ Capital humain et intellectuel

Nous nous appuyons sur l'expertise et l'engagement de l'ensemble de nos collaborateurs.

- **4 300** collaborateurs

▶ Capital social et sociétal

Nos clients particuliers et professionnels bénéficient de la protection offerte par nos produits et des services que nous leur apportons :

- **3,1 millions** de clients

Nos partenaires constituent une richesse clé d'expertise et de démultiplication de notre impact commercial pour la croissance d'Abeille Assurances.

- Près de **754 000** adhérents Afer
- **85** conseillers Epargne Actuelle
- **1 258** collaborateurs et collaboratrices UFF dont **750** conseillers en patrimoine
- Près de **1 000** agents généraux répartis sur **856** agences

▶ Capital environnemental

Consommations d'eau : - 9 % (hors UFF)

Déplacements : -78 % de km parcourus en avion (hors UFF)

Consommations de produits ou services : + 67 % de déchets papiers (hors UFF)*

* Cette augmentation s'explique par 2 facteurs détaillés dans le risque 10.

Nos activités et enjeux stratégiques

Nos activités

Assurance

Protection

Epargne

Enjeux stratégiques 2022 pour Abeille Assurances

Un assureur responsable et engagé qui poursuit une trajectoire de croissance rentable, respectueuse de la société et de l'environnement

Accélérer notre croissance sur nos principaux marchés

- Faire croître et transformer les activités Vie (Epargne, Prévoyance, Retraite)
- Définir une trajectoire de croissance rentable en IARD et Santé

Utiliser la diversité de nos réseaux

- Agir en proximité de nos réseaux et clients
- Renforcer nos liens avec nos réseaux et partenaires

Assurer une croissance durable

- Déployer une organisation au service de l'efficacité et de la transversalité
- Poursuivre l'accroissement de la satisfaction Clients
- Pérenniser notre engagement pour une société durable, inclusive et éthique

Réussir la transition et bénéficier des leviers Aéma Groupe

- Déployer la marque Abeille Assurances
- S'arrimer à Aéma Groupe

Périmètre : l'ensemble des principales entités d'Abeille Assurances

- Abeille Vie
- Abeille Epargne Retraite
- Abeille Retraite Professionnelle
- Abeille IARD & Santé
- UFF
- Epargne Actuelle
- Abeille Asset Management
- Abeille Real Estate Investment Management (Abeille REIM)

Nos familles de risques RSE

Abeille Assurances est engagée dans une démarche de développement durable couvrant l'ensemble de ses risques dits « RSE ».

Nos familles de risques RSE sont catégorisés en trois thèmes :

Social / Sociétal

Criminalité financière /
Droit de l'Homme

Environnement

Nos impacts

▶ Impacts financiers

- Montant du résultat net : **-43M€**
- Ratio de solvabilité : **156 %**

▶ Impacts intellectuels

Temps de formation réalisé hors e-learning : **14 787 heures et 1 191 salariés**

▶ Impacts sociaux et sociétaux

- Taux de travailleurs en situation de handicap : **7,34 %**
- Index égalité F/H : **94/100**
- 6,4 Mds€ investis dans des actifs verts dont 2,9 Mds€ d'obligations vertes
- Net Promoter Score/Satisfaction client : **50,32**
- Empreinte CO2 : **+6,4 % ****

▶ Impact environnemental

- Empreinte CO2 : **+6,4 % ****

** Cette augmentation s'explique par 2 facteurs détaillés dans le risque 10.

Informations relatives au règlement Taxonomie

Contribuer au développement d'activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental

Le Pacte vert de la Commission européenne, publié en 2019, porte l'ambition de faire de l'Europe le premier continent neutre sur le plan climatique d'ici à 2050. Il consiste en un ensemble de réglementations concernant de nombreux secteurs et sur un certain nombre de thématiques (comme le climat, l'environnement, l'énergie, le social, les transports, l'industrie et la finance).

Face à ce défi, les institutions financières jouent un rôle fondamental pour soutenir la transition écologique et sociale. Ainsi, en 2021, la Commission européenne a adopté un plan finance durable pour mobiliser le secteur financier afin d'orienter l'épargne et de diriger les investissements vers des entreprises engagées pour une croissance soutenable. Le règlement Taxonomie⁽¹⁾ fait partie des dix mesures de ce plan.

En tant qu'investisseur, Abeille Assurances est engagée depuis plusieurs années dans la promotion de l'investissement tenant compte des indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, pour impliquer les épargnants dans le financement d'une économie responsable.

En tant qu'assureur, Abeille Assurances est particulièrement concernée par la nécessité d'adapter les produits d'assurance Dommage aux enjeux climatiques et de sensibiliser ses assurés à la prévention des nouveaux risques.

Pour les années 2022 et 2023, Abeille Assurances, comme toute institution financière, doit publier la part durable de ses activités éligibles⁽²⁾ à la Taxonomie pour les deux premiers objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique :

- La part des primes émises brutes en assurance non-vie éligibles à la Taxonomie
- La part des investissements dans des activités économiques éligibles à la Taxonomie

Les institutions financières devront communiquer la part éligible et alignée⁽³⁾ de leurs activités à partir de 2024. S'agissant d'un premier exercice, nous pourrions être amenés dans le futur à revoir les méthodologies présentées ci-après qui nous semblent correspondre aux exigences à date de la taxonomie. En effet, elles pourraient être amenées à évoluer du fait de précisions apportées par la Commission européenne concernant les modalités d'application du règlement Taxonomie.

► Pour déterminer ce qui est considéré comme une activité durable le règlement Taxonomie s'articule autour de six objectifs environnementaux :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique
- Protection et utilisation durable des ressources aquatiques et marines
- Transition vers une économie circulaire
- Prévention et réduction de la pollution
- Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes

(1) Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020

(2) Une activité est éligible dès lors qu'elle est mentionnée dans un des actes délégués définissant les critères techniques de contribution substantielle de l'un des six objectifs environnementaux.

(3) Pour qu'une activité soit définie comme durable ou alignée à la Taxonomie, elle doit répondre aux critères suivants :

- 1) Contribuer substantiellement à un ou plusieurs des objectifs environnementaux en conformité avec les critères d'examen techniques établis par la Commission européenne.
- 2) Ne causer aucun préjudice important à l'un des autres objectifs.
- 3) Elle doit être exercée dans le respect des garanties minimales.

Assurance non vie

L'assurance Dommage et santé (appelée « non-vie » par les assureurs par opposition aux produits d'épargne retraite) fait partie des activités éligibles au titre de l'objectif d'adaptation au changement climatique.

Selon l'acte délégué climat⁽⁴⁾, sont éligibles à la Taxonomie les lignes d'activités définies à l'annexe I de la directive Solvabilité II, soit huit lignes d'activités⁽⁵⁾, du moment qu'elles sont liées à la couverture explicite contre un aléa climatique.

Nos activités intégrant une couverture explicite d'un aléa climatique sont les suivantes :

- Autres assurances de véhicules à moteur (c'est-à-dire hors responsabilité automobile)
- Assurance maritime, aérienne et de transport
- Assurance incendie et autres dommages aux biens

Ainsi, seules les primes émises brutes de ces lignes d'activité sont retenues.

Indicateur	Montant 2021 en M€	Montant en 2021 en % des primes émises brutes en assurance non-vie
Primes émises brutes en assurance non-vie ⁽¹⁾	1 771	100 %
Primes émises brutes des lignes d'activités mentionnées dans les actes délégués du règlement taxonomie ⁽²⁾	1 505	85,0 %
Primes émises brutes des lignes d'activités mentionnées dans les actes délégués du règlement taxonomie et pouvant offrir une couverture d'assurance explicite contre les aléas climatiques ⁽³⁾	1 078	60,09 %

(1) Primes émises brutes aux 12 lignes d'activité non-vie au sens de la directive Solvabilité II

(2) Primes émises brutes relatives aux 8 lignes d'activité mentionnée au 10.1 de l'annexe II des actes délégués du règlement taxonomie

(3) Primes émises brutes relatives aux 3 lignes d'activité pouvant offrir une couverture d'assurance explicite contre les aléas climatiques selon une position de place de France Assureurs

(4) Règlement délégué (UE) complétant le règlement (UE) 2020/852

(5) Les 8 lignes d'activités potentiellement éligibles sont : (a) assurance de frais médicaux ; (b) assurance de protection de revenus ; (c) assurance d'indemnisation des travailleurs ; (d) assurance de responsabilité civile automobile ; (e) autres assurances de véhicules à moteurs ; (f) assurance maritime, aérienne et de transport ; (g) assurance incendie et autres dommages aux biens (g) assurance assistance

Investissements

Les indicateurs relatifs aux investissements couvrent les objectifs environnementaux d'adaptation au changement climatique et d'atténuation du changement climatique. Ils portent sur le périmètre des portefeuilles d'investissements mandats d'Abeilles assurances hors unités de compte et reposent sur la méthodologie suivante :

- Les encours d'investissements correspondent aux actifs investis au bilan ;
- Compte tenu de la publication concomitante des informations relatives à la Taxonomie par nos contreparties elles-mêmes assujetties à cette réglementation, la part éligible de ces expositions n'a pas pu être déterminée. Néanmoins, une part de ces expositions a pu être identifiée comme éligible sur la base des informations fournies par notre fournisseur de données. Cette estimation repose sur le chiffre d'affaires des entreprises couvertes. Ne s'appuyant pas sur les informations relatives à la Taxonomie publiées par nos contreparties, cette estimation de l'éligibilité est publiée à titre volontaire.
- De même, aucun investissement ne peut être considéré comme non-éligible à la Taxonomie sans recours à une estimation.
- Toutes les obligations souveraines, y compris lorsqu'il s'agit d'obligations vertes ou durables, sont considérées comme non-éligibles à la taxonomie ainsi que les obligations émises par les banques centrales et les émetteurs supranationaux.
- Les entreprises européennes non-cotées et les entreprises établies hors de l'UE sont considérées comme des entreprises non-tenues de publier des informations extra-financières.

	Reporting réglementaire		Reporting volontaire	
	En %	En unités monétaires absolues (M€)	En %	En unités monétaires absolues (M€)
Exposition aux activités éligibles à la taxonomie : immobilier et actions / obligations d'entreprise	8 %	3 149	13 %	5 393
Exposition aux activités non éligibles à la taxonomie : exposition aux entreprises	0 %	-	0 %	-
Part des expositions non affectées	62 %	25 841	57 %	23 597
Part des expositions sur des entreprises non soumises à la NFRD (D)	30 %	12 412	30 %	12 412
Parts relatives aux produits dérivés	0 %	15	0 %	15
Actifs couverts	63 %	41 387	63 %	41 387
Parts des expositions sur des administrations centrales (souverains), banques centrales ou des émetteurs supranationaux	37 %	24 255	37 %	24 255
Actif total	100 %	65 642	100 %	65 642

Méthodologie

Cadre légal de la déclaration de performance extra-financière

Abeille Assurances décrit dans cette déclaration de performance extra-financière son modèle d'affaires ainsi que les risques RSE majeurs liés à son activité. Pour chacun de ces risques, les politiques et leurs résultats seront également décrits. Conformément à la nouvelle réglementation, ce rapport sera disponible sur le site internet d'Abeille Assurances pour une durée de 5 ans. Ce rapport répond aux exigences de l'article R 225-105-2 du Code de commerce sur la Déclaration de Performance Extra-Financière consolidée relative à l'exercice clos le 31 décembre 2021, en application des dispositions de l'article L 225-102-1 V du Code de commerce et du décret n°2012-557 du 24 avril 2012 tels que modifiés par l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 et du décret n°2017-1265 du 9 août 2017.

Périmètre

Les entités composant le groupe Abeille Assurances : Abeille Assurances Holding, Abeille Vie, AER, ARM, Abeille Asset Management, AREF, UFF, Epargne Actuelle

Reporting et choix des indicateurs

Cet exercice a été réalisé sur la base des risques RSE définis en 2021. La gestion du projet DPEF a été pilotée en interne de façon transversale par les équipes de la direction RSE et de la direction des Risques, assistées par les équipes des entités composant le groupe Abeille Assurances.

Les risques RSE identifiés répondent à la nouvelle obligation légale de la Déclaration de Performance Extra-Financière. Pour assurer une cohérence avec les engagements d'Abeille Assurances en matière de Responsabilité Sociétale, ces risques sont reliés aux 3 familles de risques RSE suivants : Social/sociétal, Environnement, Fraude/Droit de l'Homme.

Des indicateurs sont présents au regard de ces risques afin de répondre à l'exigence de prévention et de maîtrise de ces risques.

Précisions et limites méthodologiques

Les indicateurs présentés dans le rapport, les actions, le périmètre peuvent être amenés à évoluer au cours des exercices à venir. Abeille Assurances mettra en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation des actions dans la limite de ses possibilités, sans engagement de résultat.

Vérification externe

La vérification de ces informations a été confiée à PwC, en qualité d'organisme tiers indépendant, et a donné lieu à un avis motivé portant sur la conformité et la sincérité de la déclaration de performance extra-financière joint au présent rapport.

Différentes étapes du projet :

- **Revue des risques :** Cette étape comprend une analyse des risques sous l'angle RSE pour mise à jour de la cartographie des principaux risques identifiés. Par rapport à l'année précédente, deux risques ont été fusionnés et certains actualisés en prenant en compte l'évolution des enjeux stratégiques d'Abeille Assurances. Les différentes directions concernées par chaque risque ont été challengées et une validation de la nouvelle cartographie des risques par le Comité des risques opérationnels a été effectuée. Aussi, plusieurs entretiens avec les interlocuteurs identifiés pour chaque risque ont été tenus.
- **Mise à jour des fiches risques :** En précisant, pour chaque risque, les enjeux, les plans d'actions, les actions, les résultats et l'indicateur clé de performance
- **Elaboration d'un tableau de concordance** pour préciser la consolidation des informations pour les entités Abeille Asset Management, Abeille REIM, UFF, Epargne Actuelle
- **Audit de conformité et de sincérité** par l'organisme tiers indépendant, avec vérification de certaines actions et résultats et de tous les indicateurs de performance, et collecte de preuves
- **Formalisation du rapport** pour présentation aux conseils d'administration des entités d'Abeille Assurances couvertes par le présent rapport
- **Harmonisation rédactionnelle** et vulgarisation des éléments métiers techniques
- **Mise en page graphique** pour publication en ligne

Liste des 12 principaux risques RSE retenus par Abeille Assurances

Abeille Assurances n'a pas pris d'engagements spécifiques en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable ; ces thématiques ne constituent pas des enjeux significatifs, compte tenu de la nature des activités de l'entreprise.

La loi du 2 mars 2022⁽¹⁾ introduisant l'obligation de communiquer sur les « actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives dans le cadre de la société »⁽²⁾ étant entrée en application le 04/03/2022, Abeille Assurances n'est pas en mesure de se conformer à cette obligation pour l'année 2021. Toutefois, ces nouvelles dispositions ont bien été prises en considération et seront précisées dans le rapport 2023 disponible en 2023.

(1) Loi n°2022-296 du 2 mars 2022

(2) Article L225-102-1 du code de commerce

Catégorie	Risques
Sociétal / Social	1. Divulgence des données personnelles de nos clients
	2. Défaut de qualité des services/relations clients
	3. Non-respect de la démarche "Conduct"
	4. Difficulté de recrutement en adéquation avec les besoins métiers
	5. Menace sur la qualité de vie au travail
	6. Absence de diversité, discrimination
Environnemental	7. Risques environnementaux pour nos clients
	8. Impacts environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance liés aux investissements (investissements responsables)
	9. Risque climatique et de biodiversité
	10. Moindre considération de la gestion des déchets, de la consommation énergétique et des transports
Criminalité financière / Droits de l'homme	11. Blanchiment d'argent et corruption
	12. Non-respect des droits de l'homme et des normes/principes internationaux du travail sur le lieu de travail

● Risques orientés clients ● Risques orientés interne

L'intégration des enjeux RSE au coeur de notre stratégie

Notre stratégie de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE), est au cœur de nos chantiers de transformation et de développement pour contribuer à construire une société plus respectueuse de l'environnement et plus inclusive. Une stratégie concentrée sur les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU, qui offre des solutions pour s'engager.

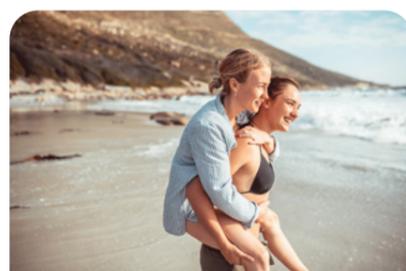


Portée par le Secrétariat Général, notre politique RSE s'articule autour de **3 axes principaux**.



► Proposer à nos clients des produits et services responsables

- Solutions d'épargne et investissements responsables
- Offres d'assurance dommages labellisées durables
- Actions de prévention



► Agir pour une société durable, inclusive et éthique

- Réduction de notre empreinte écologique
- Inclusion et solidarité
- Gouvernance et éthique



► Accompagner les initiatives à impact positif

- Financement de l'entrepreneuriat social et solidaire
- Préservation de la biodiversité

Les actions que nous présentons dans ce rapport reflètent la manière dont nous répondons à chaque enjeu selon les spécificités de nos métiers, de nos clients et de nos collaborateurs. C'est une liste non exhaustive mais représentative de ce que nous mettons en place pour contribuer de façon responsable au développement durable de notre activité et de nos parties prenantes. Chaque enjeu/risque correspond à un des axes de notre stratégie RSE.

► **Castom et Zielke Research Consult GmbH**, deux cabinets indépendants spécialisés en analyse financière des entreprises d'assurance ont publié le premier observatoire ESG des principaux acteurs de l'assurance vie française.

Parmi l'ensemble des acteurs évalués dans le cadre de cet observatoire, Abeille Assurances est classée 5^e sur le plan social et 4^e sur le plan de la gouvernance.

► La Fabrique Abeille Assurances

Abeille Assurances souhaite être un acteur leader du développement des entreprises durables dans les territoires et offrir à chaque français(e) l'opportunité de s'engager à ses côtés. C'est pourquoi elle a lancé le concours La Fabrique Abeille Assurances qui offre une aide financière d'1 million d'euros, chaque année, aux idées entrepreneuriales à la fois utiles et innovantes.

La Fabrique Abeille Assurances, le plus grand concours français dédié à l'entrepreneuriat social et environnemental, accompagne depuis 2016 plus de deux cents entrepreneurs dans le financement de leurs projets, en faveur de la santé, l'environnement, l'inclusion et l'emploi. Les lauréats ont la possibilité de candidater au programme Alliance for Impact et de suivre un programme d'incubation à la levée de fonds qui leur permettra, s'ils le souhaitent, de solliciter le financement de nos fonds d'impact : Alliance For Impact ventures et Abeille Impact Investing France.

Depuis sa création, La Fabrique Abeille Assurances c'est :

+ de
6 400
projets
candidats

près de
11,6
millions
de votes

2 000
retombées presse
dans la presse nationale
et régionale

218
grands gagnants





Social / Sociétal

1. Divulgence des données personnelles de nos clients
2. Défaut de qualité des services/ relations clients
3. Non-respect de la démarche « Conduct
4. Difficulté de recrutement en adéquation avec les besoins métiers
5. Menaces sur la qualité de vie au travail
6. Absence de diversité, discrimination



Enjeux sociaux et sociétaux

Les problématiques sociales et sociétales sont au coeur de notre démarche RSE et concernent les parties prenantes externes et internes. Elles reflètent notre capacité à prendre en compte l'amélioration du bien-être. Au niveau sociétal, nos actions visent une meilleure considération de nos clients et du service rendu. Au niveau social, nous veillons à atteindre une qualité de vie au travail optimale. Notre démarche globale est menée au service d'un développement durable de notre activité.

Zest est un outil mis à disposition des collaborateurs pour mesurer leur engagement et leur santé morale et bien être.



CIRCOULEUR remporte la 5^e édition de la Fabrique Abeille Assurances (anciennement La Fabrique Aviva)



94/100
à l'index égalité
femmes-hommes

Divulgarion des données personnelles de nos clients

Une exigence de tous les instants pour garantir la confidentialité et l'intégrité des données de nos clients, de nos fournisseurs et de nos collaborateurs

Enjeux

L'une des conditions essentielles d'une gestion efficace de nos activités est la confiance de nos clients et de nos collaborateurs concernant le traitement apporté aux données personnelles.

Politiques

- **Développer la culture** de la protection des données et **responsabiliser les salariés** et partenaires sur ce sujet
- **Traiter de façon responsable** les données confiées à l'organisation
- **Garantir la confidentialité des données**, en mettant en place des mesures techniques et organisationnelles qui visent à protéger les données personnelles de ses clients et collaborateurs contre tout accès illicite ou non autorisé et contre la divulgation ou la perte d'information

Actions

- Programme proactif pour le renforcement de l'équipe de sécurité des risques informatiques et cyber, visant à **garantir l'intégrité du système d'information**
- Communication auprès de nos clients, collaborateurs et réseaux de distribution afin de **prévenir les risques liés au recours au télétravail massif** (COVID 19)
- **Conformité et revue annuelle** des « Politique de gestion des données personnelles » et « Politique de sécurité informatique », qui encadrent notamment les conditions de gestion et d'accès aux données des personnes
- Revue régulière d'une **cartographie des risques** couvrant les risques liés à la protection des données, de Cyber sécurité et de confidentialité de l'information
- Réalisation de **comités dédiés au suivi des thématiques** de protection des données et de sécurité des systèmes d'information
- **Renforcement des mesures de surveillance internes** (audits, revues des droits d'accès, habilitations...) et externes (audits externes, tests de pénétration...)
- **Sensibilisation et communication auprès de nos collaborateurs** sur les risques liés à la protection des données et la sécurité des systèmes d'information

Objectif :
S'approcher au plus près des 100 % de complétude de la formation RGPD



- **91%** des collaborateurs UFF ont validé la formation obligatoire aux enjeux de sécurité.
- Mise en place d'un Data Leakage Protection et de campagne de lutte contre le Phishing
- **94%** des collaborateurs ont suivi la formation RGPD.

Résultats

28 audits de sécurité interne et externe réalisés

21 collaborateurs identifiés comme référents des données personnelles

4 Comités Sécurité tenus

Indicateur de performance

98,8%
des collaborateurs ont suivi la formation RGPD en 2021 (vs 99,1% en 2020)

Les indicateurs sont sur l'ensemble du périmètre (hors UFF).

Défaut de qualité des services / relations clients

Une disponibilité et une expertise de nos collaborateurs conformes à nos critères d'exigence et au service de nos clients

Enjeux

Abeille Assurances mise sur la simplicité afin de permettre au client d'**interagir en toute facilité avec les services** qui lui sont proposés et ainsi d'**obtenir des réponses de qualité** adaptées à sa situation. Toutes les possibilités d'échange avec le client sont **des opportunités d'améliorer** l'efficacité de nos activités.

Politiques

Abeille Assurances a mis en œuvre un programme de transformation ambitieux sur le marché « Le Client Unique », qui vise à offrir au client une expérience simple et fluide avec le choix, à chaque instant, entre un mode de communication direct, par téléphone ou sur internet, et un contact dit « intermédiaire », en agence ou via un courtier.

Cette mesure permet de faire bénéficier nos clients des avantages des différents services, la personnalisation du conseil avec un intermédiaire et la proximité, ainsi que la disponibilité des informations à toute heure. Des outils digitaux sont développés et mis en œuvre pour toutes les phases de la relation client : devis, souscription, gestion du contrat, déclaration et suivi des sinistres, outils conversationnels... La qualité perçue par les clients d'Abeille Assurances est mesurée à travers des enquêtes régulières dont les indicateurs sont le taux de satisfaction, la facilité d'interactions (CES/FPR), le niveau de recommandation.

Nos collaborateurs en relation avec les clients suivent des formations tant sur les compétences métiers et produits que sur les aspects de la gestion de la relation client.

Actions

Déploiement d'un programme de formation « Excellence Relation Client », auprès de tous les collaborateurs et managers directement en relation avec les clients. Ce plan ambitieux et sur-mesure se poursuivra sur 2022. Il a pour objectif de perfectionner la communication avec les clients, développer l'écoute pour mieux conseiller le client, gérer les situations sensibles, faire de chacun un ambassadeur de la relation client.

Un parcours à la carte est destiné aux collaborateurs

- Les incontournables de la relation client par téléphone
- Perfectionner sa communication client par téléphone
- La gestion des appels difficiles
- La gestion des appels sensibles
- Vente et rebond commercial (ne concerne pas la Direction des Services Clients).

Un parcours complet (3 modules) est destiné aux managers

- Manager, 1^{er} acteur de la Relation Client
- Manager, ambassadeur de la culture Relation client
- Vente et rebond commercial (ne concerne pas la Direction des Services Clients).

Les modules de la formation comporte 4 temps :

- Un prérequis avec un travail préparatoire à la formation
- Une journée de formation interactive avec des mises en situation, des découvertes et une appropriation des nouveaux outils
- Un accompagnement/soutien individuel par le manager
- Une séance retour d'expérience à M+1 pour partager les bonnes pratiques et échanger sur les difficultés rencontrées lors de l'utilisation des outils/méthodes expérimentées pendant la formation

Objectif :

T-NPS Abeille Assurances : 51,9



Uff Banque Conseil en Gestion de Patrimoine

- 79% de nos clients suivis par un conseiller local sont satisfaits de l'UFF.
- 80% des clients sont satisfaits de leur conseiller UFF.
- 79% déclarent que l'UFF accompagne ses clients sur le long terme.

Résultats

93% taux de recommandations clients Abeille Assurances (Vie+Dommage)

84% Taux de satisfaction clients Eurofil Messenger

+15,4

Taux R-NPS* (13,8 en 2019)

* Le Relational Net Promoter Score est un indicateur dont l'objectif est de mesurer l'expérience client dans son ensemble.

Résultats du programme

« Excellence Relation Client » :

- 149 collaborateurs et 13 managers ont suivi 323 modules de formation.
- 2 261 heures de formation
- Indicateur de satisfaction entre 84% et 88%

Indicateur de performance

Le taux de satisfaction client (T-NPS)⁽¹⁾ mensuel consolidé de 2020 est de

50,32
(objectif dépassé).

(1) Le T-NPS (Net Promoter Score Transactionnel) est un indicateur clé de la satisfaction et de la fidélisation client obtenu grâce aux enquêtes de satisfaction proposées juste après une étape significative du parcours client : achat, livraison du produit ou service ou contact au service client. Il correspond à la différence entre le pourcentage de clients satisfaits et le pourcentage de clients non-satisfaits.

Non-respect de la démarche « Conduct »

Une volonté forte de toujours évoluer en concevant des produits qui s'adaptent aux clients et intègrent un processus permanent d'amélioration.

Enjeux

La confiance de nos clients est un élément essentiel au développement de nos activités. Abeille Assurances s'inscrit donc logiquement dans une démarche qui privilégie l'intérêt du client dans toutes les étapes du cycle de vie de ses produits et de ses services.

Politiques

Les politiques mises en œuvre par Abeille Assurances ont pour objectif de créer des produits et services qui, pendant tout leur cycle de vie, répondent aux besoins et exigences des clients. Les produits et services sont suivis lors de comités dédiés (comités Technique Vie et Comités Technique Dommage). Les collaborateurs d'Abeille Assurances exercent leur métier de manière honnête, impartiale et professionnelle, au mieux des intérêts des clients.

Actions

- Suivi continu de la bonne prise en compte des intérêts des clients au travers de plusieurs indicateurs en matière de gouvernance produits, de qualité des ventes et de gestion de sinistres
- Equipes dédiées à la supervision de la conformité réglementaire
- Maintien des dispositifs de création et de surveillance des produits : les comités "**Technique Vie**" et "**Technique Dommages**" supervisent les processus de création ou de révision de produits et mesurent les impacts sur la clientèle, notamment à travers l'étude des réclamations.
- Organisation des **Forums Réclamations** et **Forums Clients** qui consistent à partager les volumes de réclamations clients reçues et traitées, suivre les principaux indicateurs de protection de la clientèle, étudier les causes et à suivre les plans de remédiation mis en œuvre pour améliorer nos produits, nos pratiques et nos processus.

Objectif :

Toujours s'ajuster aux attentes et aux besoins des clients en s'appuyant sur des revues régulières de nos produits et sur les remarques remontées par les clients lors des réclamations



Uff Banque Conseil en Gestion de Patrimoine

- 536 réclamations clients reçues en 2021 (564 en 2020)
- 97% des réclamations clôturées en moins de deux mois

Résultats

19 Comités Technique Vie

11 Comités Technique Dommage

5 Forums Clients

11 Forums Réclamations

Equipes dédiées à la supervision de la conformité réglementaire : 9 groupes de travail réglementaire en 2021

Mises à jour annuelles de la Politique de Gouvernance des Produits

Indicateur de performance

98,2%

Taux de réclamations adressées au service réclamations traitées en moins de deux mois (Périmètre Abeille et GIE AFER)

Difficulté de recrutement en adéquation avec les besoins des métiers

La recherche de nouveaux talents et la valorisation du capital humain au service de notre développement

Enjeux

L'année 2021 a été une année de forte croissance de nos recrutements externes dans un contexte économique porteur. En dépit de cela, la direction du développement RH a réussi à maintenir l'équilibre avec la valorisation de nos talents internes. En parallèle, nous avons renforcé nos efforts en recrutement d'alternants pour participer à la formation des jeunes et identifier les talents de demain.

Politiques

Pour accompagner la stratégie de l'entreprise, la Direction des Ressources Humaines met en place **une politique de valorisation des compétences de nos collaborateurs** qui vise à conserver les talents et faire évoluer le capital humain pour développer le parcours professionnel des collaborateurs déjà en poste, et une stratégie de recrutement adaptée au contexte, en cherchant à acquérir de nouvelles compétences et en préparant l'avenir au travers de l'alternance.

Actions

Mise en place d'une nouvelle organisation avec la création de la direction **Accompagnement & Développement RH**, pour accompagner les collaborateurs au plus près de leur développement professionnel. En parallèle de cette action centrée sur la valorisation des talents, Abeille Assurances a investi massivement pour accompagner les recrutements externes :

- Création d'un budget recrutement en intérim d'1 millions d'€
- Mise en place d'un budget cabinet recrutement de 500K€

Ces actions ont permis, non seulement de faire face aux besoins de ressources les plus urgentes, mais également de s'appuyer sur des partenaires extérieurs experts afin de nous aider à recruter les talents dont l'entreprise a besoin.

► Objectif :

Tendre à l'équilibre entre recrutement externe et recrutement interne

► **Uff** Banque Conseil en Gestion de Patrimoine

- Limitation du recours au CDD, arrêt de recrutement de CDD pour la DESC (gestion) en privilégiant les CDI ; changement d'axe de communication (pour les annonces de recrutement)
- 250 recrutements réalisés (149 recrutements UFP + 101 UFG/MYRIA/UFFB/CGPE)

► Résultats

195 alternants

49,6% des postes pourvus en mobilité interne

15 Forums écoles/universités

5,9% Taux de sortie (hors retraite)

Nombre de recrutements par typologie (CDI/CDD/alternants): **153** alternants, **131** CDD, **407** CDI

Formations obligatoires :

- Taux de collaborateurs formés sur l'année : **100%**
- Durée moyenne de formation par collaborateurs formés : **10,53h**

Formations non obligatoires :

- **1 377** collaborateurs ont suivi au moins une formation.
- Durée moyenne de formation par collaborateurs formés : **10,64h**

► Indicateur de performance

49,6%

de recrutement interne vs recrutement externe (VS 44% en 2020)



Menaces sur la qualité de vie au travail

Le bien-être en entreprise, c'est à la fois la qualité de vie, la sécurité physique et la santé.

Un climat social serein, propice à l'échange, contribue à favoriser l'engagement des collaborateurs.

Enjeux

La qualité de vie au travail : une attente croissante et légitime de la part de nos collaborateurs. Un climat social riche et bienveillant, pour une transformation culturelle en soutien de notre croissance.

Politiques

Abeille Assurances met en place une politique globale de suivi et d'amélioration de la qualité de vie et du bien-être au travail au travers de 3 priorités :

- Accompagnement de la parentalité
- Accompagnement des collaborateurs dans la gestion de leur carrière
- Facilitation de l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle

S'agissant de la sécurité physique, Abeille Assurances s'assure de veiller à la sécurité physique des collaborateurs et des personnels externes.

Dans le cadre de sa politique de Qualité de Vie au travail et pour répondre aux exigences réglementaires, l'entreprise organise un suivi médical et assure une prévention des risques psychosociaux.

Pour accompagner les transformations, le principe d'un dialogue bienveillant est au cœur des actions.

Actions

- Communications régulières sur l'avancement de l'intégration au Groupe AEMA
- Mise en place et publication d'un document unique pour la majorité des sites
- Réunions régulières d'une entité spécifique CSSCT/DS pour adapter les protocoles pandémie
- Augmentation des jours de télétravail autorisés durant la pandémie
- Signature d'un nouvel accord Forfait Mobilité durable
- Révision du guide Stop aux Violences
- Mise en place du service partenariat Nathan pour l'aide aux devoirs (campus parentalité)
- Mise en place des ateliers se présenter "en 2 minutes"
- Augmentation du nombre de tickets d'accès prev & care : salariés aidants

Objectifs :

- Volonté d'avoir un impact sur l'absentéisme grâce aux actions sur le télétravail, le congé de parentalité et la mise en place du temps partiel
- Être en capacité de passer immédiatement au télétravail généralisé en cas de survenue d'une crise sanitaire



Uff
Banque Conseil
en Gestion
de Patrimoine

Poursuite de l'accompagnement des directions pour gérer la crise Sanitaire
Actions de préventions : renouvellement de l'affichage COVID aux sièges de Boulogne et Iéna, envoi de deux dotations (masques et gel) vers le réseau commercial, achat de purificateurs d'air pour les salles de réunion autorisées

Résultats 2020

6 Projets CSE relatifs au projet d'intégration au groupe Aema présentés

12,9% de salariés en temps partiel

13/14 Nombre de documents uniques publiés sur le site intranet 2021

535 collaborateurs aidés financièrement pour l'achat d'un écran/ fauteuil

16 réunions CSSCT/DS 2021

7,5/10

79% des collaborateurs en télétravail fin 2021 (hors Epargne actuelle)

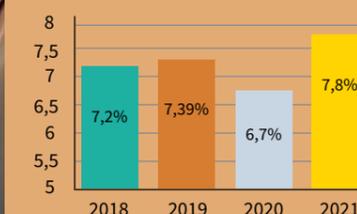
Résultat engageomètre. Taux d'engagement enquête d'humeur "Zest"



Indicateur de performance

7,8%*
Taux d'absentéisme

2 394
Nombre de télétravailleurs



* L'augmentation du taux d'absentéisme est liée à la crise sanitaire qui a engendré de nombreux arrêts maladie.

Absence de diversité, discrimination

L'inclusion : levier indispensable de la performance durable de l'entreprise

Enjeux

Abeille Assurances, l'assurance d'être soi-même. Le partage d'une culture commune s'appuyant sur la diversité des collaborateurs améliore l'engagement et permet de développer la créativité et l'innovation. C'est un élément essentiel pour développer la transformation culturelle inhérente à notre environnement économique et social et à notre croissance. La performance de l'entreprise s'appuie sur l'inclusion de profils aussi divers que ceux de nos clients et notre capacité à offrir un environnement de travail où chacun peut exprimer pleinement son potentiel.

Politiques

Lutte contre les discriminations dans l'entreprise : présence de trois communautés avec un budget dédié : Handicap, LGBT+pride, Égalité professionnelle :

- **Agir pour l'insertion des personnes en situation de handicap** : afin d'aider les collaborateurs dans leur démarche durant la crise sanitaire, accompagnement renforcé par un chargé de mission handicap, afin de leur permettre de bénéficier des aménagements nécessaires y compris à leur domicile en période de télétravail
- **Agir pour l'égalité professionnelle** : promouvoir l'égalité professionnelle entre les collaborateurs et l'absence de discrimination
- **Agir avec les actions LGBT+** : donner des repères aux collaborateurs sur les thématiques spécifiques LGBT, afin de casser les stéréotypes/ clichés

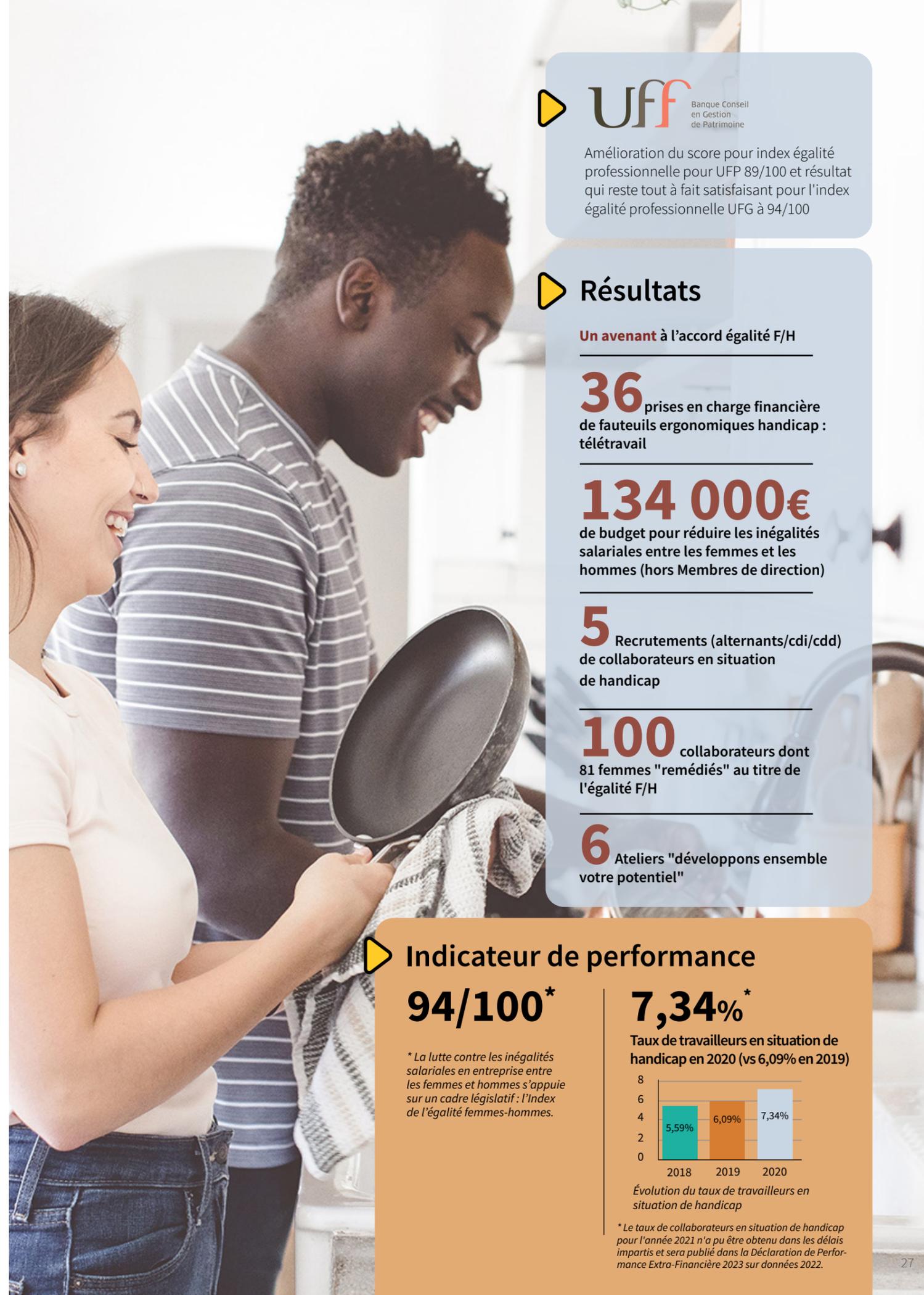
Poursuite de la politique d'inclusion dans le recrutement (non-discrimination)

Actions

- Révision de l'accord égalité F/H pour une bonne prise en compte des changements favorables aux collaborateurs
- Renforcement des actions d'adaptation du poste de travail pour les personnes en situation de handicap, suite à la montée du télétravail
- Republication du guide stop au violence
- Participation à l'élaboration du baromètre sur le sexisme ordinaire en entreprise (#stOpE)
- Programme Emerging Leader : **Ateliers à destination des collaborateurs**
- Participation au forum talents-handicap 2021

Objectifs :

- Maintenir notre index égalité professionnelle
- Maintenir notre taux de travailleurs en situation de handicap



Amélioration du score pour index égalité professionnelle pour UFP 89/100 et résultat qui reste tout à fait satisfaisant pour l'index égalité professionnelle UFG à 94/100

Résultats

Un avenant à l'accord égalité F/H

36 prises en charge financière de fauteuils ergonomiques handicap : télétravail

134 000€ de budget pour réduire les inégalités salariales entre les femmes et les hommes (hors Membres de direction)

5 Recrutements (alternants/cdi/cdd) de collaborateurs en situation de handicap

100 collaborateurs dont 81 femmes "remédiés" au titre de l'égalité F/H

6 Ateliers "développons ensemble votre potentiel"

Indicateur de performance

94/100*

* La lutte contre les inégalités salariales en entreprise entre les femmes et hommes s'appuie sur un cadre législatif : l'Index de l'égalité femmes-hommes.

7,34%*

Taux de travailleurs en situation de handicap en 2020 (vs 6,09% en 2019)



Évolution du taux de travailleurs en situation de handicap

* Le taux de collaborateurs en situation de handicap pour l'année 2021 n'a pu être obtenu dans les délais impartis et sera publié dans la Déclaration de Performance Extra-Financière 2023 sur données 2022.

Environnement

7. Risques environnementaux pour nos clients

8. Impacts environnementaux et sociaux et de bonne gouvernance liés aux investissements (investissements responsables)

9. Risque climatique et biodiversité

10. Moindre considération de la gestion des déchets, de la consommation énergétique et des transports

Enjeux environnementaux

En tant qu'assureur, nous vivons chaque jour les effets du dérèglement climatique. Les conséquences sur notre activité sont fortes : elles nous engagent à aller plus loin en termes de prévention des catastrophes et à être au plus près de nos clients pour une réactivité plus grande.

En tant qu'investisseur, nous avons également un rôle à jouer pour influencer une finance plus responsable et adaptée au changement climatique et à la transition énergétique. Ces principaux sujets sont développés dans un rapport dédié publié en juillet de chaque année (rapport ESG/Climat).



Pour la 2^e fois en 3 ans, Abeille Assurances a été récompensée par le Ministère de l'écologie de l'énergie et du développement durable, par l'ADEME et 2^o Investing Initiative pour son rapport ESG/Climat.



Abeille Assurances, acteur majeur de l'assurance et de l'épargne a reçu le "Label Relance" pour son fonds "Abeille Impact Investing France"

Risques environnementaux pour nos clients

Être présent avant, pendant et après un évènement climatique important

Enjeux

Être un assureur responsable dans la prévention, la gestion et l'indemnisation d'un évènement climatique, c'est garantir notre présence auprès de nos assurés, aussi bien en amont, sous forme d'actions préventives, qu'en aval par une gestion rapide des sinistres.

Politiques

Prévention auprès de nos clients, le plus tôt possible et de façon ciblée, dans l'éventualité d'un évènement climatique :

- En les alertant sur l'imminence d'un évènement climatique pouvant impacter leur commune
- En leur rappelant les actions préventives à mettre en place
- Engagement auprès de nos clients pour **mesurer leurs besoins immédiats et à venir** en cas de survenance avérée du risque climatique
- Accompagnement individuel de nos clients dans leur processus d'indemnisation

Actions

Prévenir en :

- **Actionnant le système d'alerte très performant grâce au service Prédicte.** Envoi de messages (mails et sms) à nos clients en cas d'annonce d'un évènement climatique important
- **Diffusant un message de prévention** sur les réseaux sociaux

Gérer une crise en mettant en place une cellule de crise de 3 personnes en cas d'alerte niveau 1, 10 personnes en cas d'alerte niveau 2 et 16 personnes en cas d'alerte niveau 3

Accompagner le client en :

- **Prenant des mesures adaptées** à la situation de chacun (au cas par cas)
- **Accélération la gestion de son dossier** grâce à des modes d'expertise/réparations plus rapides
- **Facilitant l'indemnisation** en permettant aux agents de délivrer immédiatement des avances sur remboursement

Adapter nos process de gestion à la pandémie COVID 19 en :

- **Favorisant l'indemnisation** de gré à gré
- **Augmentant nos seuils d'expertise**
- **Privilégiant l'expertise à distance**

Objectif :

Maîtriser le délai du premier règlement pour le client : Atteindre 50% de dossiers avec au moins un règlement (ou clos sans suite) dans un délai de 3 mois après un évènement de type inondations ou TGN (Tempête Grêle Neige)



► Résultats 2020

591 778 sms et

3 550 212 mails

2 évènements marquants en 2021 :

Tempête du 17 au 22 juin

- Délai pour atteindre 90% d'ouverture de dossier sinistres : 35 jours calendaires
- % dossiers ayant fait l'objet d'au moins un règlement 3 mois après l'évènement ou clos sans suite : 61,75% (2 585 / 4 186 sinistres)

Inondations 17 au 22 juin 2021

- Délai pour atteindre 90% d'ouverture de dossier sinistres : 91 jours calendaires
- % dossiers ayant fait l'objet d'au moins un règlement 3 mois après l'évènement ou clos sans suite : 65,57% (758 / 1 156 sinistres)

► Indicateur de performance

62,58%*

(vs 74% en 2020)

Chaque année, pour 100% des évènements climatiques considérés comme majeurs, Abeille Assurances mesure la vitesse de règlement des dossiers.

* La vitesse de règlement des dossiers : pourcentage de dossiers ayant fait l'objet d'au moins un règlement 3 mois après l'évènement ou clos sans suite.

Impacts environnementaux et sociaux et de bonne gouvernance liés aux investissements (Investissements responsables)

Intégration des dimensions ESG (Environnement, Social et Gouvernance) et des facteurs de durabilité dans nos investissements

Enjeux

En tant qu'assureur et investisseur, Abeille Assurances est triplement exposée aux risques ESG à la fois sur son actif, ses engagements de passif et son modèle d'affaires. Nous sommes convaincus que les problématiques de durabilité et de lutte contre le changement climatique sont un enjeu majeur des années à venir, à la fois pour l'économie et la société. Abeille Assurances s'implique, depuis de très nombreuses années, dans l'investissement responsable et considère qu'il est essentiel pour sa réussite à long terme de mettre la durabilité au cœur de son processus d'investissement à travers notamment l'engagement, la politique de vote et la recherche extra-financière. Abeille Assurances et sa société de gestion (Abeille Asset Management) ont, de longue date, veillé à mettre en place un modèle de gouvernance ainsi que des ressources humaines et techniques adaptées à la prise en compte des enjeux ESG dans la gestion financière. Dans ce cadre, Abeille Assurances s'efforce de mettre son expertise et son influence d'assureur et d'investisseur au service des clients qui désirent orienter leurs choix vers des actions responsables et durables, en leur proposant une gamme élargie de produits ISR (Investissement Socialement Responsable).

Politiques

- Rédaction du rapport **ESG Climat**
- Définition de nos politiques entités SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) liées à l'intégration des risques en matière de durabilité dans le processus d'investissement
- Stratégie d'investissement responsable : **RISE (Réduire, Intégrer, Soutenir, Engager)** avec pour objectif la réduction de notre impact environnemental et de notre exposition au charbon
- Développement continue de l'offre Investissement socialement responsable

Actions

- Inciter les entreprises de notre portefeuille à améliorer leurs pratiques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) et prendre systématiquement part au vote dans les Assemblées Générales
- Etendre l'intégration des considérations ESG sur l'ensemble des actifs du portefeuille, notamment sur les actifs immobiliers
- Participation au **1^{er} closing du fonds Citizen Capital III** en faveur du financement de l'entrepreneuriat social en France
- Améliorer les scores ESG du portefeuille d'investissement
- Intégration systématique **des critères ESG** dans la sélection des gestionnaires / fonds externes
- Réduction de l'intensité carbone du portefeuille d'investissements (tCO2/m\$ de chiffre d'affaires)

Objectif :

Améliorer la performance extra-financière des portefeuilles et le taux de couverture des métriques associées

Indicateur de performance

6,73/10*

Note ESG (vs 6,4 en 2020)
(couverture de 89% vs 92% en 2020)

Uff
Banque Conseil
en Gestion
de Patrimoine

Poursuite de la politique de référencement de fonds labellisés ISR et Relance mais également de fonds labellisés GreenFin et Finansol

UFF vise à faire évoluer au fil du temps les gestions qu'elle propose, vers des gestions articles 8 et 9 selon la directive SFDR.

Résultats

International Climate Reporting Award (catégorie Assureurs) décerné à Abeille Assurances par l'Ademe et le ministère de la transition écologique et solidaire

4,1 Mds€

d'obligations vertes sociales et durables au 31/12/2021

2 959 engagements substantiels avec les entreprises sur 3017 sujets ESG

Tous les mandats Euros (66Mds€) sont classifiés article 8 SFDR. De plus, le mandat PACTE est labellisé ISR.

51% des unités de compte actuellement proposées à nos clients sont classifiées article 8 ou 9 selon la classification SFDR.

88 M€ investis et engagés dans des fonds à impact

3,4 Mds€ d'encours labellisés ISR, Greenfin ou Finansol dans les mandats de nos entités d'assurance vie

4 réunions du comité ESG climat

Abeille Asset Management a voté à près de 98% dans les assemblées générales d'actionnaires auxquelles il était en droit de le faire, soit près de 71 000 résolutions.

14% des obligations et **13%** des actions sont éligibles à la taxonomie verte européenne.

Risque climatique et biodiversité

La prise en compte du défi climatique et de la préservation de la biodiversité dans nos activités d'assurance et d'investissement

Enjeux

En tant qu'assureur et investisseur sur le long terme, Abeille Assurances a fait de la lutte contre le changement climatique une priorité stratégique. Abeille Assurances s'est ainsi engagée à mener les actions nécessaires pour contribuer à la réalisation de l'accord de Paris, afin de maintenir l'augmentation de la température à un niveau bien inférieur à 2 degrés par rapport aux niveaux préindustriels. Au même titre que le climat, la protection de la biodiversité et de notre capital naturel est devenue une urgence planétaire, les deux étant intimement liés. Notre engagement s'applique aussi bien dans nos investissements, nos produits d'assurance que dans le choix de nos partenaires et prestataires. Diminuer les risques physiques et de transition liés au changement climatique et à la biodiversité est au cœur de notre activité d'assureur responsable et engagé.

Politiques

- Réduction de notre empreinte carbone et alignement de la température du portefeuille en phase avec une approche **Net Zéro**.
- Optimisation de la gestion des portefeuilles d'investissement afin d'y intégrer plus largement les enjeux liés au climat et à la biodiversité.
- Mise en place d'une gouvernance idoine et de processus de gestion des risques climatiques et biodiversité.
- Intégration des risques d'inondation et de sécheresse dans la gestion des biens immobiliers en portefeuille et prise en compte de leur efficacité énergétique.
- Mise en place d'un objectif d'investissements verts : montant minimum d'investissement en actifs verts de 500 M€ / an.

Actions

- Développement d'un outil de modélisation de la trajectoire climat de nos portefeuilles d'investissement, en phase avec une approche **Net Zéro**.
- Investissement dans les **actifs verts** : poursuite de l'augmentation de ces investissements au service de la transition énergétique et écologique.
- Amélioration du processus de gestion du risque climatique : intégration d'indicateurs sur nos expositions à l'actif, afin de contribuer à la limitation du réchauffement climatique, et au passif afin de limiter nos pertes futures et d'accompagner nos clients dans leur adaptation à la transition climatique.
- Mise en place d'un groupe de travail dédié à la prise en compte des **sujets biodiversité** dans nos décisions d'investissement.

Objectif :

Réduire notre empreinte carbone, préserver la biodiversité et aligner nos portefeuilles sur l'Accord de Paris



Résultats

6,4 Mds€

investis dans des actifs verts dont 2,9 Mds€ d'obligations vertes

Mise à jour du mandat actifs immobilier pour intégrer les facteurs ESG

1 646 M€ soit **49%** du portefeuille immobilier a obtenu une certification/label environnemental.

L'exposition au risque biodiversité a baissé (1,6/10 contre 1,7/10 en 2020, 10 étant le score le plus mauvais).

GT biodiversité se réunissant à une fréquence bimensuelle.

Indicateur de performance

Température de portefeuille : **2,8 degrés** (3,0 degrés en 2020)

Intensité carbone des entreprises et souverains en portefeuille pondérée par les encours dans les mandats d'Abeille Assurances : **124** (VS 132 en 2020) (tCO2/m\$ de CA)

couverture stable 86% (VS 89 % en 2020)

Moindre considération de la gestion des déchets, de la consommation énergétique et des transports

Notre contribution interne au défi climatique, une démarche ambitieuse et engageante

Enjeux

Être une entreprise éco-responsable qui s'engage à moins consommer d'énergie et de papier, à avoir une vraie politique de recyclage des déchets, à sensibiliser ses collaborateurs à un comportement responsable et maîtriser ses émissions de CO₂.

Politiques

Mettre en place avec toutes les parties prenantes une politique ambitieuse et durable afin de baisser nos émissions de CO₂.

Actions

- Revue deux fois par an des différentes consommations (déchets, transports, énergie ...).
- Installation de recycleurs de mégots depuis 2020.
- Revue de notre contrat avec **EDF**.
- Anticipation de la réglementation quant à la mise en place du **Forfait Mobilité Durable (FMD)**.
- Création d'un partenariat en faveur de la biodiversité grâce à la vente de notre miel.

Objectif :

Continuer à baisser nos émissions de CO₂



- Mise en place d'éclairage LED pour certains étages du siège de Iéna.
- Remplacement ampoules halogènes par des LED sur l'ensemble des circulations à Iéna.
- Mise en place de l'outil Yooz permettant la dématérialisation et la suppression des factures papier.

Résultats

-9% de consommation d'eau

+67% de déchets papier*

-78% de km en avion effectués

62kg de mégots recyclés
soit 125 000 m² d'eau économisés

Tous les sites français sont en 100% électricité verte depuis le 31 décembre 2021.

Mise en place du FMD depuis le 1^{er} janvier 2022

Vente de nos pots de miel au profit de BeeFund (Fondation de France)

* Cette augmentation s'explique par le changement de marque/logo qui a induit la nécessité de changer tous les papiers à en-tête, brochures, flyers ...

Indicateur de performance

+6,4%

moyenne de nos émissions de CO₂ sur les 5 dernières années



Criminalité financière

Droits de l'Homme

11. Blanchiment d'argent, corruption et évasion fiscale
12. Non-respect des Droits de l'Homme et des normes/principes internationaux du travail sur le lieu de travail



Enjeux éthiques

Ces deux risques RSE représentent une obligation réglementaire mais surtout la mise en pratique des valeurs d'Abeille Assurances. Notre métier nous rend notamment attentifs à la prise en compte d'éventuels actes de fraude ou de corruption, pour une gestion éthique de nos dossiers et la garantie d'une gestion financière optimale. De manière universelle, il s'agit de contribuer à une plus grande sensibilisation du respect des Droits de l'Homme, chaque fois que nous en avons l'occasion.



Blanchiment d'argent, corruption et évasion fiscale

Lutte contre la criminalité financière : une exigence légale et morale partagée avec nos collaborateurs

Enjeux

Abeille Assurances a une responsabilité légale, morale et sociale envers ses clients, la société et le système économique en matière de lutte contre la criminalité financière : il s'agit de la lutte contre la corruption, la fraude, l'évasion fiscale, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Pour contribuer à la robustesse des dispositifs mis en place par le Régulateur, Abeille Assurances se doit de mettre en œuvre l'ensemble des exigences réglementaires qui lui incombent.

Politiques

La lutte contre la criminalité financière au sein d'Abeille Assurances repose sur une politique de tolérance zéro par rapport à **la corruption, les pots-de-vin, la fraude, l'évasion fiscale, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme** et toute autre pratique professionnelle illicite ou contraire à l'éthique.

A ce titre, Abeille Assurances n'accepte pas (notamment) :

- Les violations intentionnelles ou répétées de la loi, de la réglementation ou de ses politiques en matière de criminalité financière
- De mener des activités avec des clients et contreparties basées dans certains pays évalués comme à risque de Blanchiment de Capitaux et de Financement du Terrorisme élevé
- Les actes tendant à faciliter l'évasion fiscale, y compris ceux qui pourraient être commis par des collaborateurs, des représentants ou d'autres personnes associées à Abeille Assurances
- Les actes de corruption commis par un collaborateur ou une personne associée à Abeille Assurances

Abeille Assurances exige de ses collaborateurs le respect de ces règles et la réciproque pour ses fournisseurs et ses partenaires commerciaux.

Actions

- Déclaration par les collaborateurs de tous les cadeaux et invitations reçus et offerts dans un outil accessible
- Déclaration annuelle de conformité relative aux conflits d'intérêt, cadeaux et invitations des collaborateurs
- Application de la réglementation actuelle contre le blanchiment et le financement du terrorisme (exercice de la vigilance au regard du profil de risque de la relation d'affaire) et activité déclarative lorsque nécessaire

Objectif :

Abeille Assurances a pour ambition de renforcer l'ensemble des dispositifs et contrôles Sécurité Financière.



- Renforcement du code de conduite : ajout des exemples concrets de risques de corruption auxquels pourraient être confrontés le Groupe UFF
- Mise à jour et diffusion de la procédure d'alerte professionnelle interne : diffusion à l'ensemble des collaborateurs du Groupe UFF
- Renforcement du dispositif de lutte contre la corruption
 - Catégorisation de nos Tiers par risque de corruption et évaluation de tous nos tiers à risque fort
 - Elaboration d'un code de conduite pour nos Tiers
- Déploiement d'une formation « Ethique et Déontologie » à l'ensemble des collaborateurs : taux de réalisation 2021 : 89%
- Formation de tous les collaborateurs sur la thématique de la lutte contre la corruption : taux de réalisation 2021 : 96%



Résultats

3 modules de formation obligatoires pour tous les collaborateurs

1 module de formation pour les collaborateurs dont l'activité est exposée à un risque Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB/FT) (hors UFF, AIF et AIREF)



Indicateur de performance

99,26%
collaborateurs formés Code d'Ethique/corruption (VS 99,3%)

98,99%
collaborateurs formés Lutte contre la fraude

99,03%
collaborateurs formés Lutte contre la fraude fiscale (VS 99,4%)

95%
collaborateurs formés LCB-FT (VS 98,9%)



Non-respect des Droits de l'Homme et des normes/principes internationaux du travail sur le lieu de travail

Respect des droits humains : un des piliers de notre démarche de responsabilité

Enjeux

Être une entreprise responsable, humainement, de ses collaborateurs, clients, fournisseurs et tout tiers en contact avec Abeille Assurances.

Politiques

- Sensibilisation des collaborateurs à un comportement éthique et juste vis-à-vis des tiers
- Respect des valeurs humaines et humanistes
- Engagement envers des fournisseurs qui s'inscrivent dans le respect des valeurs d'Abeille Assurances

Actions

- Mise en place du **Code d'Éthique Professionnelle** tous les ans pour les collaborateurs
- Mise en place du module de formation « **lutte contre les discriminations et respect des droits humains** »
- Organisation d'actions solidaires pour permettre et faciliter l'engagement des collaborateurs
- Rédaction de la **Charte des achats responsables**

Objectif :

S'approcher au plus près des 100% de complétude de l'e-learning code d'éthique professionnelle



- Renforcement du Know Your Supplier en s'assurant que nos fournisseurs remplissent les différents questionnaires
- Utilisation de la plate forme ACTRADIS afin de s'assurer de la complétude des documents transmis (Questionnaire Sapin II, Questionnaire RSE, ...)

Résultats

98,93%

des collaborateurs ont suivi le module de formation « Lutte contre les discriminations ».

Collecte de jouets au profit des Restos du Cœur

71

collaborateurs ont participé à la journée de solidarité.

Ajout d'un paragraphe pour l'inclusion professionnelle des personnes LGBT+ dans la Charte des achats responsables

Formalisation de notre charte éthique et déontologique

Participation au challenge escalier pour l'association "A chacun son Everest"

Indicateur de performance

99,26%

Taux de participation des collaborateurs au code d'Éthique professionnelle





Annexes

La Déclaration de Performance Extra-Financière a été établie sur le périmètre d'Abeille Assurances, qui comporte plusieurs entités : Abeille IARD & Santé, Abeille Vie, Abeille Epargne Retraite, Abeille Retraite Professionnelle, Abeille Asset Management, Abeille Real Estate Investment Management (Abeille REIM), UFF et Epargne Actuelle.

Les informations détaillées contenues dans le rapport ont été recueillies auprès des deux principales entités, ABEILLE IARD & SANTE et Abeille Vie, et concernent très souvent l'ensemble du périmètre.

Ces tableaux de concordance permettent de préciser les différents cas de figure.

Tableau 1 de concordance des risques par entité

Catégorie	Risques	Abeille Asset Management (AAM)	Abeille REIM Holding (AREIM)
Social/Sociétal	Divulgence des données personnelles de nos clients	La réglementation RGPD s'applique de la même façon à AI en France. Actions identiques/similaires.	Idem Abeille Assurances
	Défaut de qualité des services/relations clients	Non détaillé pour cet exercice	Non applicable pour Abeille Real Estate Investment Manager qui n'a pas de relation directe avec des clients non professionnels.
	Non-respect de la démarche « Conduct »	Le Group Standard Asset Management Products Development prend en compte ce risque. Il est aussi supervisé par les contrôles réalisés par la 2 ^e ligne (contrôle interne et conformité) et l'Audit interne.	Abeille REIM s'inscrit dans une démarche qui privilégie l'intérêt du client dans toutes les étapes du cycle de vie de ses services. Actions identiques à celles d'Abeille Assurances
	Difficulté de recrutement en adéquation avec les besoins des métiers	AAM est membre de l'UES ^o : actions consolidées.	Abeille REIM est membre de l'UES. Abeille Assurances : actions consolidées
	Menaces sur la qualité de vie au travail	AI met en œuvre les Groupes Standard, fait partie de l'UES (donc même CHSCT). Les situations particulières sont traitées par le directoire et les risques psychosociaux pris en compte (y compris pour l'évaluation des performances des employés). Tous les employés de l'UES bénéficient des mêmes actions.	Abeille REIM met en œuvre les Groupes Standard, fait partie de l'UES (donc même CHSCT). Les situations particulières sont traitées par le directoire et les risques psychosociaux pris en compte (y compris pour l'évaluation des performances des employés) Abeille REIM est membre de l'UES Abeille Assurances : actions consolidées.
Absence de diversité, discrimination	Idem Abeille Assurances	Abeille REIM est membre de l'UES. Abeille Assurances : actions consolidées	
Environnement	Impacts environnementaux et sociaux et de bonne gouvernance liés aux investissements (Investissements responsables)	Abeille Asset Management investit dans une équipe et des process ESG pour soutenir la stratégie Abeille.	Abeille REIM met en œuvre des actions et des process ESG pour soutenir la stratégie Abeille Assurances.
Criminalité financière	Blanchiment d'argent, corruption et évasion fiscale	Le dispositif global AI appliqué à AAM est similaire (Group Standard).	Abeille REIM met en œuvre des actions et des process ESG pour soutenir la stratégie Abeille Assurances.
Droits de l'Homme	Non-respect des Droits de l'Homme et des normes/principes internationaux du travail sur le lieu de travail.	Les actions décrites ont été mises en œuvre pour l'ensemble de la population UES (qui inclut donc AAM).	Abeille REIM est membre de l'UES. Abeille Assurances : actions consolidées

Tableau 2 de concordance des risques par entité

Catégorie	Risques	UFF	Epargne Actuelle
Social/Sociétal	Divulgence des données personnelles de nos clients	Idem Abeille Assurances Holding	Idem Abeille Assurances Holding
	Défaut de qualité des services/relations clients	Suivi des réclamations clients et prise en compte des enseignements tirés de la relation avec les clients. Dispositif d'enquêtes clients pour mesurer la satisfaction sur les différentes dimensions de la relation client.	Dans une optique d'amélioration continue de sa relation client et en continuité avec l'exercice précédent, Epargne Actuelle assure le suivi des réclamations clients. Elle accorde un grand intérêt aux enseignements tirés dans la relation avec les clients (actions de formation et sensibilisation).
	Non-respect de la démarche « Conduct »	Il importe pour le Groupe UFF de, sans cesse, réaffirmer le leitmotiv de la priorité de l'intérêt de ses clients, et ce par le respect total des dispositions légales et réglementaires ainsi que par une vigilance minutieuse en termes de prévention des situations de conflit d'intérêts. Ainsi, en continuité de l'exercice précédent et sur la base du dispositif de surveillance dédié « aux conflits d'intérêts et aux cadeaux/invitations et à tous manquements liés aux règles de déontologie », le Groupe UFF a au cours de l'exercice 2021 : - Mise à jour sa Politique relative à la prévention des conflits d'intérêts ; - Mise à jour sa Politique relative aux cadeaux et invitations (en prenant en compte les évolutions réglementaires et de place) ; - Validé le resserrement de sa cartographie des risques de corruption ; - Initié la rédaction d'un code de conduite des Tiers ; - Suivi mensuellement la réalisation des plans d'actions issus de la cartographie précitée ; - Suivi régulièrement le registre de déclaration des cadeaux et invitations tenu par la fonction de Vérification de la Conformité ; - Refonte des modules de formations relatifs à la corruption et aux conflits d'intérêts (dans une optique de dispositif global de sensibilisation).	Dans un objectif de protection de ses clients et d'adéquation avec les dispositions légales et réglementaires, Epargne Actuelle met à jour : - Sa politique relative à la gestion des conflits d'intérêts, ainsi que la procédure et les registres - Sa politique de rémunération des conseillers qui vise à prendre en compte la conformité des ventes et le bon conseil, ainsi que le registre des incitations
	Difficulté de recrutement en adéquation avec les besoins des métiers	147 sur UFP + 86 sur UFG + 7 MYRIA AM + 7 CGPE = 247 au Total	Idem Abeille Assurances Holding
	Menaces sur la qualité de vie au travail	Taux d'accident en 2021 est de 0,89. Idem Abeille Assurances Holding	Idem Abeille Assurances Holding
Absence de diversité, discrimination	Idem Abeille Assurances Holding	Idem Abeille Assurances Holding	
Environnement	Impacts environnementaux et sociaux et de bonne gouvernance liés aux investissements (Investissement responsable)	UFF Grandes Marques ISR UFF Euro Valeur ISR UFF Euro Crédit 1-3 UFF Impact Environnement ISR Abeille La Fabrique Impact ISR UFF Actions France UFF Actions US UFF Tremplin PME UFF Global Convertibles UFF Privilège UFF Obligations 5-7 UFF Actions Europe Evolutif Mandarine Global Transition	Idem Abeille Assurances Holding
Criminalité financière	Blanchiment d'argent, corruption et évasion fiscale	• Pas de conflit d'intérêt déclaré • Formation « Ethique et Déontologie » : taux de réalisation 2021 : 89% • Formation sur la thématique de la lutte contre la corruption : taux de réalisation 2021 : 96%	Idem Abeille Assurances Holding
Droits de l'Homme	Non-respect des Droits de l'Homme et des normes/principes internationaux du travail sur le lieu de travail	Idem Abeille Assurances Holding	E learning sécurité physique



40244-0622
Document interne à jour au 01/06/2022.
Crédit photo : Getty Images

Abeille Assurances
Société anonyme au capital de 1 678 702 329 €
Siège social : 80 avenue de l'Europe
92270 Bois-Colombes - 331 309 120 R.C.S Nanterre